



MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

N° 000020 MOB/OGD/SC



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

Conakry, le 13 NOV. 2017

NOTE CIRCULAIRE

A Messieurs

- Les Directeurs Techniques
- Les Directeurs Régionaux de Conakry
- Les Chefs de Bureaux et Comptables
- Les Commissionnaires Agréés en douanes

En raison des contraintes budgétaires de fin d'année 2017, J'ai l'honneur de vous informer que **les Crédits d'Enlèvement** seront suspendus à compter du **15 Novembre 2017**.

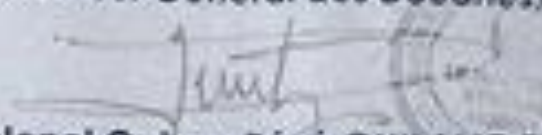
En conséquence, tous les bénéficiaires de ces facilités sont invités à solder leur compte auprès des Comptables des différents Bureaux.

A partir de cette date susvisée, tous les droits et taxes seront liquidés et payés au **comptant**.

Par ailleurs, j'invite tous les Opérateurs Economiques concernés à déposer les dossiers relatifs au renouvellement de leurs crédits pour **l'année 2018**, au plus tard le **20 Décembre 2017** auprès de la Direction Générale des Douanes, pour permettre à celle-ci de les examiner avant le **31 Décembre 2017**.

J'attache du prix à l'exécution correcte de ces instructions.

P/Directeur Général des Douanes/O


Colonel Oubou Zézé GUILAVOGUI
Inspecteur des douanes